

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221212-158-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

N° 158/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 décembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 décembre 2022

Objet de la délibération :

SCOT : Demande d'aide à l'ingénierie

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	49
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	17
· Excusé(e)s :	13
· Non excusé(e)s :	15
- Votants	69

Résultat du vote	
- Pour :	69
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le treize décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Christophe JOUVIN, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Nathalie KOWAL-BONDY à Sarah FAIVRE, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Sébastien LAITHIER à Franck COLLINET, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Chantal MARAUX à Marc JACQUOT, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Philippe BOUQUET à Patricia PAQUIEZ, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Patrick SEBILE à Gérard COULET

Procuration

Suppléé(e)s

Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Florence PAUL par Véronique MARLE

Excusé(e)

Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Jean-Marc CARGNINO, Jean-Marie DALOZ, Vanessa DORDOR, Pascal DUGOURD, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine LEGAIN, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Yves MOUGIN, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Daniel PERNIN, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY, Emmanuel VIENNET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Communauté de Communes Loue Lison est structure porteuse de SCoT et a ouvert un poste de chargé de mission dont l'équivalent de $\frac{3}{4}$ d'équivalent temps plein est dédié à l'ingénierie et à l'animation de la démarche.

Le poste de chargé de mission est également dédié à la mobilité (20 %).

Ce poste est susceptible d'être soutenu par le dispositif d'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté 30.08 « Soutien à l'ingénierie des Territoires de Projets (Postes et Etudes) ».

Les dépenses éligibles au titre du poste d'ingénierie seraient aidées à hauteur de 20 à 50 %.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de solliciter une aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du dispositif « Soutien à l'ingénierie des Territoires de Projets (Postes et Etudes) » pour le poste d'ingénierie SCoT sur l'année 2023 à hauteur de 18 500 € ;

- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à la demande et à l'octroi de la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221212-158-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

Fait et délibéré en séance, le 13.12.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

